

Manosque & son pays

Sainte-Tulle

Les commerçants et artisans en crise devront s'unir

Il n'étaient pas très nombreux les commerçants et artisans invités par le maire, Bruno Poissonnier, à cette réunion publique destinée à comprendre les problèmes et les difficultés liés à leur activité, connaître leurs attentes, de la commune et des partenaires institutionnels.

À la tribune les représentants de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre des métiers et de l'artisanat, de l'association Initiative Haute Provence, de la DLVA, et enfin de la commune de Sainte-Tulle.

Le peu de présence des intéressés s'explique par leurs difficultés à abandonner leur commerce ou leur atelier, mais semble-t-il aussi par un bug au niveau de la communication.

Depuis longtemps déjà des problèmes se posent au niveau de la définition du centre ville dans la commune de Sainte-Tulle : il y a d'une part le centre ancien autour de la rue Robert le Jeune et de la place Jean-Jaurès, et, d'autre part, la partie du village comprise entre la mairie et la route d'Aix en passant par la place Jules Guesde. Sans compter les zones d'activité des Bastides Blanches et des Grands Jardins. Dans les années 2003-2004 la commune a ouvert des locaux commerciaux sous la Maison du Peuple : cette initiative aurait contribué à la désertification du centre ancien. Quoi qu'il en soit, actuellement les deux parties du village souffrent autant, il n'y a plus de fleuriste, de boucherie, une boulangerie vient de fermer et les

restaurants sont également fermés, même si des ouvertures sont prévues pour bientôt.

Il existe une association des artisans et commerçants créée il y a trois ans, mais elle est en sommeil et les représentants des institutions présents ont été unanimes : rien ne pourra se faire sans une redynamisation de cette association.

Il s'agit peut-être de savoir quel est le rôle des commerçants de Sainte-Tulle et s'ils pourraient s'associer à ceux de Pierrevert et Corbières pour travailler avec la CCI et la municipalité ? La réponse semble être positive : pour François Giraud de la CCI de Haute Provence « Trente-cinq adhérents ce n'est pas suffisant pour avoir du poids, et la CCI attend que les associations



*s'expriment sur ce qu'elles voudraient** ». Le PLU est en cours de révision et pourrait être l'occasion pour les associations professionnelles de se faire entendre. Les chambres consulaires ont également la possibilité de fournir des prestations, souvent gratuites, et attendent que l'on fasse appel à elles. L'Éco Campus amené à se développer considérablement dans les années à venir constitue une opportunité pour le

commerce tullésain. Enfin, le FISAC, le Fonds d'Intervention pour les Services au Commerce et à l'Artisanat qui agit selon deux thématiques, le numérique et l'accessibilité, peut être une aide dans les centres ville.

En conclusion il a été martelé qu'il était essentiel qu'une équipe motivée convoque une assemblée générale de l'association et la fasse redémarrer.

D. J.